

Excellence dans les services publics

Deux projets du Département de l'économie primés

Deux projets du Département de l'économie ont été primés ce jour, à Berne, dans le cadre du concours qualité 2010, organisé conjointement par la Société Suisse des Sciences Administratives (SSA) et l'Institut des Hautes Études en Administration Publique (IDHEAP). Le Conseil d'Etat, représenté à l'occasion de cette manifestation par la chancelière d'Etat Mme Séverine Despland, se réjouit de l'attribution de ces distinctions célébrant l'excellence en marche au sein des administrations publiques à deux projets d'entités rattachées au Département de l'économie du Canton de Neuchâtel.

Comme le souligne le communiqué de presse officiel du [Concours qualité 2010](#), les administrations publiques suisses sont en marche vers l'excellence!

Cinq projets, sur les 27 candidatures déposées, ont été primés ce jour à Berne lors de cette édition 2010, dans le cadre du concours qualité organisé conjointement par la Société Suisse des Sciences Administratives (SSA) et l'Institut des Hautes Etudes en Administration Publique (IDHEAP). Deux projets du Département de l'économie du Canton de Neuchâtel ont ainsi été récompensés. Il s'agit de:

- Droits civiques et intégration: comprendre la citoyenneté pour l'exercer pleinement, Service de la cohésion multiculturelle, Département de l'économie du Canton de Neuchâtel;
- Création d'un centre de compétence entre la Caisse cantonale neuchâteloise d'assurance-chômage et Pôle-emploi (France), Caisse cantonale neuchâteloise d'assurance-chômage, Département de l'économie du Canton de Neuchâtel.

Lors de la remise des prix, les lauréats ont exposé leurs démarches et les résultats obtenus. Ils peuvent maintenant se présenter au concours [European Public Sector Award \(EPSA\) 2011](#).

Droits civiques et intégration: comprendre la citoyenneté pour l'exercer pleinement

Le canton de Neuchâtel a adossé la politique d'intégration interculturelle des migrants aux principes fondamentaux de la citoyenneté. Celle-ci ne se résume cependant pas seulement aux droits de vote et d'éligibilité des étrangers – Neuchâtel est le canton qui confère le plus de droits civiques aux étrangers en Suisse - mais aussi à la responsabilité citoyenne envers toute la collectivité qui s'exprime dans la vie quotidienne. C'est pour cette raison que le canton, par le service de la cohésion multiculturelle, a introduit dès l'été 2009 une charte de la citoyenneté qui est remise à toute nouvelle personne qui s'installe dans le canton de Neuchâtel pour expliciter d'emblée les principes et valeurs qui fondent notre Constitution et nos lois applicables à chacun. Cette charte de la citoyenneté

est complétée par une série de mesures nouvelles de sensibilisation qui se seront progressivement mises en œuvre dans le but de renforcer la compréhension de la citoyenneté pour qu'elle puisse être exercée en pleine connaissance de ses enjeux essentiels.

Création d'un centre de compétence entre la Caisse cantonale neuchâteloise d'assurance-chômage et Pôle-emploi (France)

Le projet de création d'un centre de compétences dans le domaine de l'assurance-chômage entre la CCNAC et Pôle-Emploi France s'inscrit dans un processus entamé depuis l'introduction des accords bilatéraux sur la libre circulation des personnes. Il démontre la volonté du canton de Neuchâtel d'affirmer son rôle dans une politique transfrontalière active et apporte une réponse adéquate à une éventuelle décision de la Confédération de centraliser le cas échéant ce type de prestations. La nomination de ce projet par le jury est une reconnaissance des compétences développées par la caisse cantonale neuchâteloise d'assurance-chômage.

Le Conseil d'Etat se réjouit de l'attribution de ce prix et de cette nomination qui permettent à notre canton de rayonner bien au-delà de ses frontières.

Neuchâtel, le 26 novembre 2010